



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

Le Secrétaire perpétuel

Paris, le 9 avril 2024

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre concernant la théorie Janus de Jean-Pierre Petit.

Je pense qu'il y a un malentendu : l'Académie des sciences n'a pas pour mission de démêler des conflits entre scientifiques.

Jean-Pierre Petit a fait une carrière comme chercheur au CNRS et il connaît bien sûr le fonctionnement de la recherche scientifique. S'il pense avoir fait une découverte, il faut qu'il la rédige et qu'il la soumette à une revue internationale. Cette revue choisira un ou plusieurs experts et attendra leurs rapports sur la question. L'article sera alors accepté et publié ou rejeté. C'est le comité de rédaction qui décide. Si l'article est refusé, Jean-Pierre Petit peut, bien sûr, envoyer son manuscrit à une autre revue. Les revues de physique ne manquent pas et on peut être sûrs de l'objectivité de leurs décisions.

Bien cordialement,

Etienne Ghys

Monsieur Yves Hanssens
77 rue Auguste Lamy
59160 LOMME